

Quant à l'impôt sur le revenu, je ne suis pas du tout convaincu que le dégrèvement actuel soit suffisant, et je recommande de le poster à \$2,000 au minimum. En outre, au lieu de calculer l'impôt comme on le fait actuellement, on devrait l'établir sur une période de cinq ans. On a fait remarquer à maintes reprises que l'agriculture est une occupation tellement aléatoire, qu'une période d'un, deux ou trois ans n'est pas suffisante. Aussi notre impôt devrait-il être établi sur une période d'au moins cinq ans.

On a discuté ici ainsi que dans d'autres régions du pays l'adoption d'un programme agricole pour l'année qui vient. A mon sens, il serait avantageux, en ce qui concerne l'agriculture, d'adopter un solide programme et de s'y conformer. Depuis une couple de jours on a discuté les avantages que présente la jachère d'été par comparaison à l'ensemencement intégral de la superficie disponible. En ma qualité de cultivateur prospère grâce à l'aide de la Providence, d'une bonne épouse, de bons enfants et de bons employés, je préconise le système de jachère. On attend de nous une plus forte production de céréales, surtout au cours des trois ou quatre prochaines années; or, afin d'accroître la production, il faut s'en tenir au système de jachère d'été. Le cultivateur qui, d'une année à l'autre, ensemence toute la superficie de sa ferme s'expose à perdre sa ferme.

Quant aux prix des autres produits agricoles, il y aurait lieu d'en remonter le niveau afin de permettre aux cultivateurs canadiens d'obtenir une part raisonnable du revenu national.

Ensuite, que le premier ministre, son collègue de l'Agriculture et celui du Commerce ne manquent pas de se rendre à l'église dimanche prochain et d'implorer le ciel pour qu'il nous donne une belle température, car sans une température favorable tout programme restera vain et nous n'aurons pas de récolte.

En outre, il faudrait assurer plus de main-d'œuvre au cultivateur. Ce dernier s'est gravement surmené depuis six ou sept ans et il est bien temps qu'on lui trouve le moyen de se faire aider.

Permettez-moi de rappeler le passage suivant du discours du trône:

Le Gouvernement ne néglige aucun moyen susceptible de fournir à l'exportation le maximum de denrées alimentaires. Il encourage le plus possible le relèvement de la production.

J'insiste sur ces mots: "Il encourage le plus possible le relèvement de la production."

La gravité de la situation exige, de la part de la population, un effort conjugué et enthousiaste.

Je l'ai déjà souligné, à peine douze heures, —remarquez-le bien,—après que le premier mi-

[M. Fair.]

nistre eut annoncé une campagne d'économie des vivres et d'accroissement de la production au Canada, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ordonnait une augmentation de 2c. le gallon pour l'essence et les huiles combustibles dans l'Ouest canadien. Quel sens ensuite ont ces mots:

Il encourage le plus possible le relèvement de la production.

Non content d'exiger de la population canadienne dans son ensemble un impôt sur l'essence de 3c. le gallon, le Gouvernement, afin d'augmenter la production, d'induire les cultivateurs de l'Ouest à produire davantage et à accroître les disponibilités pour l'Europe, nous arrive avec une nouvelle hausse de prix de 2c. Mais ce n'est pas là la seule augmentation que nous ayons à subir dans le coût de nos achats.

Ces derniers mois, les Etats-Unis ont connu les grèves et notre pays également. Les ouvriers demandaient des relèvements de salaires et des semaines de travail plus courtes. A quoi cela nous mènera-t-il en définitive? Le résultat ultime sera le relèvement des prix au consommateur; or, le cultivateur, bien qu'il soit un producteur primaire, est également un des plus importants consommateurs du pays.

Il est à peu près temps, il me semble, que le Gouvernement abroge l'ordonnance de M. Gordon, imposant un supplément de 2c. sur le prix du gallon d'essence. Le premier ministre fera peut-être une déclaration, au plus tard ce soir à ce sujet, et espérons qu'il annoncera la disparition de l'impôt de guerre de 3c. le gallon d'essence. Qu'on fasse disparaître ce supplément de 5c. le gallon et s'il faut d'autres sources de revenu, qu'on demande au ministre des Finances de s'adresser à ses amis, les banques à charte canadiennes.

De plus, notre régime tarifaire pressure les provinces de l'Ouest. Pour encourager la production, il faudrait abolir cette protection. En maintes occasions j'ai cité dans cette enceinte des chiffres démontrant que les gens des provinces de l'Ouest se sont fait soutirer de \$25 à \$30 par tête en 1931, alors que les citoyens des autres provinces réalisaient un gain de \$15.15 par tête. Il est temps de rectifier quelques-unes de ces injustices et de traiter équitablement les gens de certaines autres régions du pays.

En outre, je crois que les cultivateurs du Canada auraient grandement besoin de meilleures habitations, de l'éclairage électrique, de baignoires et de machines à laver; il leur faudrait de meilleurs bâtiments, et peut-être des remises à instruments dans certains cas afin de faire durer davantage leurs machines qui, à l'heure actuelle, sont difficiles à obtenir.